



RENCONTRE DE JUMELAGE

Rénov'énergie Gembloux

Intervenant : Thierry Laureys, Consultant à Energie & Développement Local

Projet

Dans une commune rurale, le potentiel de réduction des gaz à effets de serre le plus important est l'isolation des bâtiments et le photovoltaïque.

La Ville de Gembloux a signé la Convention des Maires le 17 avril 2013 et s'est fixée pour objectif de réduire de 28,5 % ses émissions de gaz à effet de serre en 2020.

Hélas, il n'y a pas de dynamique économique pour l'isolation !

75 % des habitations ont été construites avant toute réglementation thermique, seule une toiture sur deux est isolée, moins de 30 % des murs extérieurs sont isolés, de nombreuses chaudières sont âgées...

De ce constat est né *Rénov'énergie* qui cherche à enclencher, encadrer, accompagner des travaux de rénovation et d'installation de systèmes renouvelables chez des particuliers.

Résultat : 700.000€ de devis pour des travaux dans une trentaine d'habitations en 1 an !

Méthode

La Commune passe un marché public avec un service extérieur chargé de la coordination du projet : *Rénov'énergie*. Elle s'engage à financer une campagne de communication.

Rénov'énergie :

- passe des contrats avec des entreprises LOCALES actives dans le secteur du bâtiment sur base d'un appel à projets (avec jury neutre) ;
- réalise une campagne de mobilisation des candidats-rénovateurs ;
- accompagne les citoyens dans le choix, le financement et la réalisation des travaux.

Budget

Pour les entreprises sélectionnées, la convention passée avec *Renov'énergie* prévoit une participation de 500 € pour la campagne de communication + 3 % de commission sur les devis signés.

La commune finance 3000 € pour les frais de campagne + 3 % des devis signés avec un plafond de 19 500 €. Le marché est signé pour une durée de 3 ans.

Les types de travaux envisageables au travers du service sont :

- l'isolation thermique (toit, murs, sol) ;
- le remplacement de vitrages ou de châssis ;
- le remplacement du générateur de chaleur par une chaudière à condensation ou par un équipement de production de chaleur fonctionnant à la biomasse ;
- l'installation d'une pompe à chaleur ;



- la rénovation de l'éclairage avec passage aux leds ;
- l'installation de capteurs solaires photovoltaïques ou thermiques.

Comment réussir la communication ?

- Sur l'aspect pratique et financier vers les propriétaires : prospectus, télé locale,... uniquement sur l'argument prix !
- Pour les entreprises et les politiques : l'impact emploi est très important (48000 emplois sur 20 ans pour la Wallonie pour une rénovation complète des logements...).

Pour aller plus loin

- La fiche de l'UVCW : http://www.uvcw.be/no_index/articles-pdf/7328.pdf